

Le Délégué Territorial

Dossier suivi par : Luc BLOTIN

Tél.: 05 59 02 86 62

Mail: <a href="mailto:l.blotin@inao.gouv.fr">l.blotin@inao.gouv.fr</a>
inao-pau@inao.gouv.fr

à Monsieur le Préfet Préfecture des Pyrénées-Atlantiques Bureau de l'aménagement de l'espace 2 rue Maréchal Joffre 64021 PAU Cedex

PAU, le 26 juillet 2021

La Directrice de l'INAO

V/Réf: Julie Mirassou

N/Réf: LB/NB

Objet : Mise en compatibilité PLU de Lagor et Abidos

Dans le cadre du projet DN 650 Mont-Ogenne (SociétéTerrega)

Par courrier reçu le 10 juin 2021, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le dossier cité en objet sur les communes de Lagor et Abidos.

La commune d'Abidos est située dans l'aire géographique de l'AOP « Ossau-Iraty. La commune de Lagor est située dans l'aire géographique des AOP « Ossau-Iraty » et « Béarn ». Elles appartiennent également aux aires de production de IGP listées en annexe.

Une étude attentive de ce dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

Ce projet ne porte pas atteinte aux secteurs à vocation ou à usage de production des AOP concernées.

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOP concernées.

Pour la Directrice et par délégation, Le Délégué Territorial Laurent FIDELE

Copie: DDTM 64

INAO - Délégation Territoriale Aquitaine Poitou-Charentes

Site de PAU

Maison de l'Agriculture - 124, boulevard Tourasse - 64078 PAU Cedex

TEL: 05 59 02 86 62

inao-pau@inao.gouv.fr - www.inao.gouv.fr